

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BOULODROME LIMOGES

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

DIMANCHE 18 MAI 08 h 30



la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

ufolep 
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
HAUTE-VIENNE

**TRIPLLETTE VETERAN
DOUBLETTE MIXTE
DOUBLETTE JEUNE**


**LANDOUGE
LOISIRS
PETANQUE**

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents

Pour la seconde année, les qualificatifs au Championnat National seront organisés avec l'application du « Système SWISS » mode qui, l'an passé, a donné entière satisfaction :

" Des phases finales se déroulant devant des spectateurs et les élus invités. Quel plaisir ! ".

Je remercie les bénévoles de Landouge Loisirs Pétanque, les membres de la commission sportive et les « permanents » de l'UFOLEP 87 qui oeuvrent de concert à la réussite de cette manifestation.

Que cette journée se déroule dans l'esprit UFOLEP et de ses valeurs :

" Solidarité, Fair-Play, Civisme, à travers les principes de Laïcité et de Citoyenneté ".

Ainsi grâce aux efforts de chacun, je ne doute pas que ce Championnat connaîtra le succès.

Je souhaite à chacun de vous une bonne compétition.

Roland MARTIN
Président du Comité Départemental UFOLEP 87



Bonjour à tous,

Le club de Landouge Loisirs Pétanque est heureux de vous accueillir au boulodrome de Limoges (Une première pour notre association!). Nous ferons tout pour que cette journée soit une réussite et un grand moment de sport, mais aussi de convivialité et de courtoisie

J'espère que le beau temps sera de la partie... !

Soyez les bienvenus !

Je souhaite à toutes et tous un excellent championnat.



Philippe BRUN
Président Landouge Loisirs Pétanque

Le Comité Départemental **UFOLEP 87**



La Commission Sportive Départementale



La Ville de **LIMOGES**



L'Association Landouge Loisirs Pétanque

Seront heureux de vous accueillir

DIMANCHE 18 MAI 2025



Je pratique un sport, je respecte

Les installations mises à ma disposition

Les Règles – L'Arbitre – Mes Adversaires – Mes Partenaires

Les Organisateurs – Les Spectateurs

L'UFOLEP

"MIEUX VIVRE ENSEMBLE TOUS LES SPORTS AUTREMENT !"

CHARTRE DU SPORTIF

Les valeurs éducatives et sociales du sport sont des facteurs incontestables de prévention et de cohésion sociale. Le sport permet aux hommes et aux femmes d'acquérir des valeurs fondamentales de la vie en société que sont le respect de la règle, le sens de l'effort ou encore l'esprit d'équipe.

Rappel de l'esprit sportif : j'emploie un langage correct,

- ➞ Je respecte les règles du jeu et l'arbitrage
- ➞ J'accepte toutes les décisions de l'arbitre sans mettre en doute son intégrité
- ➞ Je me mesure à un adversaire dans l'équité
- ➞ Je fais preuve d'esprit d'équipe en collaborant franchement avec mes coéquipiers et j'accepte leurs erreurs
- ➞ J'agis en tout temps avec courtoisie envers les officiels, mes coéquipiers, mes adversaires et les spectateurs
- ➞ Je porte une tenue adaptée avec des chaussures prévues pour la pratique de la pétanque
- ➞ Je laisse des locaux propres (salles, toilettes...)
- ➞ Je laisse un accès libre aux sorties de secours
- ➞ Je respecte les consignes affichées



***" Invoquer les valeurs de l'UFOLEP c'est bien !
Respecter ses valeurs c'est très bien !"***



❖ PROGRAMME DE LA JOURNEE ❖

07 H 30 – Accueil des équipes au boulodrome de Limoges

Au stand accueil, vous pourrez:

- déposer vos licences UFOLEP en cours de validité ... **PRESENCE PHOTO OBLIGATOIRE**
- recevoir vos numéros d'équipe et consulter le tirage des parties et les numéros des terrains
- remise pour chaque club des enveloppes contenant les réservations repas
- acheter les tickets boissons et casse-croûte

08 H 30 – Début du championnat au coup de sifflet (Pénalités 08 h 40)



12 H 20 – Arrêt des parties au coup de sifflet

	Organisation système SWISS Le nombre de partie qualificative est défini selon le nombre d'équipe inscrite par catégorie			
	EQUIPE	MATIN	APRES MIDI	RENCONTRES SUIVANTES
	4 à 8	3	2	½ FINALE
	≥ 9	3	1	
				FINALE



REPAS sur place

14 H 10 – Reprise des parties qualificatives au coup de sifflet (Pénalités 14 h 15)



14 H 20 – Inscriptions concours Jeunes < de 11 ans * Si au moins 3 équipes



19 h 00

 REMISE DES RECOMPENSES



CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'inscription des participants à ce championnat est soumise aux conditions suivantes:

- Avoir adhéré à l'UFOLEP, prise de licence, au 31 octobre 2024 (30 septembre si mutation)
- Avoir participé entre le 01 septembre 2024 et le 18 mai 2025 à un minimum de 6 concours dans 5 clubs différents y compris le club d'appartenance du joueur
- déposer obligatoirement la licence avec photo et pouvoir confirmer sur demande l'identité. Tout joueur présentant une licence sans photo sera refusé.
La présentation de la licence sur smartphone n'est pas admise.

NUMEROTATION DES EQUIPES - AGE 2025

Badges : chaque équipe reçoit un badge sur lequel figure son numéro.

Ce badge doit être porté de façon visible par le capitaine ou la personne de l'équipe qui viendra à la table de marque pour annoncer le résultat.

La période d'âge requis est comprise entre le 01 janvier et le 31 décembre 2024.

DETERMINATION DE L'AGE ET CLASSIFICATION

SAISON SPORTIVE UFOLEP																							
Jan	F	M	A	M	J	J	A	Sep	O	N	Déc	Jan	F	M	A	M	J	J	Août	S	O	N	D
ANNEE CIVILE 1 = PERIODE D'AGE REQUIS												ANNEE CIVILE 2											
← Joueur titulaire d'une licence UFOLEP sur cette période = Joueur Double Appartenance →																							

CATEGORIES - COMPOSITION

TRIPLETTE VETERAN (TVET)

Avoir 55 ans sur la période d'âge requis

Trois Joueurs du même département ⁽¹⁾, masculin, féminin ou mixte.

(1) Panachage autorisé si accord des clubs

DOUBLETTE MIXTE (DM)

Avoir 17 ans ⁽¹⁾ sur la période d'âge requis

Deux Joueurs de la même association : masculin et féminin SU / DA

DOUBLETTE JEUNE (DJ)

Avoir 17 ans ⁽¹⁾ sur la période d'âge requis

Deux Joueurs ⁽¹⁾ du même département masculin, féminin ou mixte SU / DA

Surclassement : les surclassements individuels pour les jeunes 14/16 ans sont autorisés sous réserve de présentation à la CSR et la CNS d'un certificat médical.

Aucun surclassement n'est autorisé pour les jeunes 11/13 ans.

Dans le cas de surclassement d'un joueur, l'équipe est classée dans la catégorie du joueur le plus âgé.

(1) Panachage autorisé si accord des clubs



- DEROULEMENT -

Article 1	Le nombre d'équipe qualifiée par catégorie sera défini par la CSD en fonction du nombre d'équipe inscrite dans chacune de ces catégories
Article 2	Le tirage au sort des rencontres pour les championnats aura lieu le jeudi 15 mai 2025 à 15 h 30 au siège de l'UFOLEP. Le tirage est ouvert à tous les dirigeants de Club ainsi qu'aux personnes inscrites pour ce championnat. Les modalités d'organisation des concours Jeunes seront définies en fonction du nombre d'inscrit.
Article 3	Organisation : Système SWISS (plusieurs rencontres). Les rencontres se font sur terrains tracés et numérotés en partie de 13 points, limitées à 01 h 00. Tous les tirages seront faits par informatique. L'absence d'adversaire sera à signaler à la table de marque.
Article 4	Conditions du tirage : 4/5 équipes : chaque équipe se rencontrent entre elle puis ½ finales et finale. 6-7-8 équipes : G/G puis ½ finales et finale. 9 équipes et plus : G/G puis 1/4, ½ finales et finales. Les phases finales se dérouleront en 13 points sans limite de temps.
Article 5	Les parties reprendront à 14 h 10 précises.
Article 6	Toutes les équipes Championnes ainsi que celles qualifiées au titre des quotas définis par la CSD seront qualifiées pour le CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP qui se déroulera les 05 et 06 juillet à Belleu (02)
Article 7	Les joueurs devront obligatoirement porter une tenue conforme aux prescriptions définies en annexe 8 du règlement départemental du 01/01/2024
Article 8	Pendant les phases de jeu, il est interdit de fumer (cigarettes électroniques comprises) pendant les parties que ce soit sur les terrains ou à proximité de celui-ci. Les téléphones portables devront être éteint ou mis en veille. Rappel : pour sortir du terrain de jeu, une demande doit être faite à l'arbitre.
Article 9	Le club organisateur devra désigner un membre du club faisant fonction d'arbitre de la compétition et mettre en place un jury composé d'au moins 3 personnes



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

PROGRAMME HORAIRE

4 à 8 EQUIPES 3 Parties le matin / 2 Parties l’après midi			9 EQUIPES et PLUS 3 Parties le matin / 1 Partie l’après midi		
PARTE 1	08 h 30	09h 30	PARTE 1	08 h 30	09h 30
PARTIE 2	09 h 55	10 h 55	PARTIE 2	09 h 55	10 h 55
PARTIE 3	11 h 20	12 h 20	PARTIE 3	11 h 20	12 h 20
REPAS					
PARTIE 4	14 h 10	15 h 10	PARTIE 4	14 h 10	15 h 10
PARTIE 5	15 h 35	16 h 35	¼ DE FINALE 1 – 8 / 2 – 7 * 3 – 6 / 4 - 5 vers 15 H 40		
½ FINALE vers 17 h 00 1 – 4 * 2 - 3					
FINALE vers 18 h 15					



INSCRIPTIONS

MARDI 07 MAI

DERNIER DELAI

Uniquement par fichier Excel

LE FICHIER ENVOYÉ PAR LA CSD
SERA A RETOURNER COMPLÉTÉ
A

petanqueufolep87@gmail.com



INFOS PRATIQUES	
DATE LIMITE INSCRIPTION CHAMPIONNAT ET RESERVATION REPAS : 07 MAI	
CONTACT ORGANISATEUR LANDOUGE LOISIRS PETANQUE M David GIRARD Tél. 06.14.67.68.48 E-mail LANDOUGE LOISIRS PETANQUE	CONTACT ENGAGEMENT EQUIPE Commission Sportive Départementale M Jean Marie GUIRAUDOU Tél. 06.10.34.33.94 petanqueufolep87@gmail.com

RESTAURATION - RESERVATION

Les repas seront servis au boulodrome. Chaque responsable d'équipe aura en sa possession une enveloppe avec le nombre de tickets correspondants aux nombres de repas réservés. Cette enveloppe lui sera remise à l'accueil lors du dépôt des licences.

Les tickets repas seront dans la pochette qui vous sera remise à l'accueil

Réservation en même temps que l'engagement

MENU

18,00 €



Tout est fait par un Traiteur

Rillettes de Saumon Maison



***Pâté de Pommes de Terre
Brioché au Confit de Canard
(Part individuelle)***



Crème Caramel



Vin et Café compris



BON DE RESERVATION REPAS

Aucun repas commandé ne pourra être remboursé



Nom du Club :

Responsable :

Tél :

..... Adultes x 18 € =€

A retourner MERCREDI 07 MAI DERNIER DELAI

A

M Dominique BRILLAT

186, avenue de Landouge, 87100 LIMOGES

**Avec le chèque correspondant à l'ordre de
Landouge Loisirs**

Contact Trésorier : 06.47.26.32.10

